

AVEC MACRON C'EST : RÉGRESSION SOCIALE ET REcul DES LIBERTÉS

Collectivement, nous pouvons faire plier ce gouvernement !

Rejoignons massivement la mobilisation
et la grève intersyndicale du 21 septembre 2017.

Manifestation 10h30 - Peyrou

Forum-débat après la manifestation :
amenez votre pique-nique !



REJOIGNONS L'APPEL A LA GRÈVE du 21 septembre

Licenciements
facilités

Variation imposée
du temps de travail
et des salaires

État d'urgence
permanent

Tout le pouvoir
aux patrons

Précarité
généralisée

Fin de la
représentation
syndicale

Appel à Résistance 34

appelaresistance34@gmail.com

SIGNATAIRES :

Assemblée citoyenne des circonscriptions 1 et 8 du 34,
CGA 34, CGT Educ'Action Académie de Montpellier, CGT Précaires Montpellier, CNT ESS 34, SudPTT 34,
Ensemble!34, La Collective 34, NPA 34, PG 34, FI 34, SudChimie 34, SudEducation 34, Solidaires 34.

En marche vers la régression sociale et la restriction de nos libertés



Après le succès de la journée de grève et de manifestation du 12 septembre, la lutte se poursuit contre les ordonnances Macron et le projet de société dont elles sont porteuses.

Les ordonnances visent à réduire les moyens de défense dont disposent les salarié-e-s :

- Multiplication des **accords d'entreprise moins favorables** aux salarié-e-s que ce que prévoit la loi,
- **Licenciements facilités** par l'élargissement du périmètre des licenciements économiques, la mise en place d'une rupture conventionnelle collective et le plafonnement des indemnités prud-homales versés en cas de licenciement abusif,
- **Affaiblissement des contre-pouvoirs syndicaux** par la fusion des instances représentatives et la possibilité accrue pour les patrons de contourner les organisations syndicales pour faire pression directement sur les salarié-e-s,
- **Extension de la précarité** par la mise en place de « CDI de chantier », qui n'ont de CDI que le titre mais sont moins favorables que les CDD.

Ce sont évidemment les salarié-e-s dont les conditions d'emploi et de travail sont déjà les plus précaires et les plus défavorables, qui seront affecté-e-s en premier lieu par ces mesures : les femmes, les travailleurs et les travailleuses à temps partiel, les salarié-e-s des secteurs ne bénéficiant pas d'accords de branche protecteurs.

Après les ordonnances, se profilent déjà d'autres régressions sociales affectant tous les secteurs :

- Attaques contre les **retraites** et la **sécurité sociale**
- Baisse des revenus des salarié-e-s : hausse de la CSG, gel des salaires dans la fonction publique
- Remise en cause du baccalauréat et de l'**accès à l'enseignement supérieur**, réduction des APL

Pour réprimer la contestation sociale, le gouvernement prépare l'inscription dans le droit d'un Etat d'urgence permanent.

Mobilisons-nous, avant qu'il ne soit trop tard !

Appel à Résistance 34
appelaresistance34@gmail.com

**Le "renforcement du dialogue social"
n'est qu'un retour au 19^e siècle
à la grande satisfaction des patrons**